

# Charte ESG – Square Capital

## Table des Matières

1	La Charte ESG .....	2
1.1	Définition de l'ESG .....	2
1.2	La société .....	2
2	Les valeurs de Square Capital .....	3
3	Historique de notre approche ESG .....	3
3.1	Notre processus d'investissement intégrait déjà une dimension ESG .....	3
3.2	Le suivi et l'analyse des controverses faisaient partie intégrante de nos procédures .....	3
3.3	Émergence d'une réflexion ESG .....	4
3.4	Notre approche de l'ESG .....	4
3.4.a	Best in class / Best in universe .....	4
3.4.b	Best effort .....	4
3.4.c	L'engagement .....	4
3.4.d	Thématique ISR .....	5
4	Démarche générale de la société sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance .....	5
4.1	Cadre général de la politique ESG .....	5
4.1.a	Les Objectifs de Développement Durable .....	5
4.1.b	Adhésion aux Principes pour l'investissement responsable (PRI, Principles for Responsible Investment) .....	6
4.1.c	Obtention du label ISR pour notre fonds Megatrends Champions .....	6
4.2	Politique de vote .....	6
4.2.a	Le fonds Megatrends Champions .....	6
4.3	Démarche ESG à l'échelle de l'entreprise .....	7
4.3.a	Politique de recyclage .....	7
4.3.b	Questionnaire ESG .....	7
5	Grille de notation globale ESG .....	8
5.1	Environnement .....	8
5.2	Social .....	9
5.3	Gouvernance .....	9

## 1 La Charte ESG

La présente Charte ESG vise à :

- Expliquer l'émergence et l'historique de notre démarche ESG
- Présenter et expliquer les valeurs de notre société
- Définir et expliciter les cadres de référence de notre démarche ESG
- Formaliser et détailler nos engagements et démarches ESG

### 1.1 Définition de l'ESG<sup>1</sup>

Le sigle ESG désigne les critères Environnementaux, Sociaux et de bonne Gouvernance utilisés pour analyser et évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises.

Le critère environnemental prend notamment en compte : les émissions de CO2 et de gaz à effet de serre, le recyclage des déchets, la consommation d'électricité ou encore la prévention des risques environnementaux.

Le critère social tient compte de la qualité du dialogue social au sein des entreprises, l'emploi des personnes handicapées ou encore la formation des salariés.

Le critère de gouvernance s'assure de la transparence de la rémunération des dirigeants d'entreprise, de la lutte contre la corruption ou encore de la féminisation des conseils d'administration.

### 1.2 La société

La présente charte ESG s'applique au groupe Square Capital, domicilié au 9-10 Savile Row, W1S 3PF, Londres, Royaume Uni.

---

<sup>1</sup> Source : lelabelisr.fr

## 2 Les valeurs de Square Capital

Nous avons mené un travail de réflexion et de formalisation autour de nos valeurs.

Nos valeurs cardinales sont détaillées plus bas dans un schéma à 4 niveaux :

- a) Les 3 piliers
- b) Les valeurs découlant de ces 3 piliers
- c) Les grands principes de la politique d'investissement
- d) Les implications en termes de politique ESG

Indépendance		Intégrité		Responsabilité	
Ouverture & curiosité	Absence de contraintes	Honnêteté	Réciprocité	Vision de long terme	Prudence & humilité
Recherche constante des meilleures opportunités	Remise en question	Transparence	Sélection des prestataires	Gestion responsable et créatrice de valeur	Evaluation des risques et de la gestion
L'ESG offre de nouvelles opportunités et complète l'analyse financière	L'ESG permet une remise en question pertinente	Publication d'une politique ESG	Évaluation ESG des prestataires	L'extra financier est créateur de valeur sur le long terme	L'analyse ESG fait apparaître des risques

## 3 Historique de notre approche ESG

### 3.1 Notre processus d'investissement intégrait déjà une dimension ESG

L'analyse de la gouvernance tient depuis toujours une place centrale dans notre processus d'investissement. Les critères d'analyse comprennent notamment :

- Une culture de propriétaire
- Une équipe de direction hors pair
- Une vision stratégique de l'allocation du capital
- Une transparence et une éthique professionnelle
- L'Alignement d'intérêts avec les actionnaires et les employés

### 3.2 Le suivi et l'analyse des controverses faisaient partie intégrante de nos procédures

Tous les employés de Square Capital effectuent une veille constante de l'actualité.

Les controverses affectant notre univers d'investissement ou nos partenaires font l'objet d'une analyse approfondie lors des comités d'investissement et des réunions quotidiennes.

Nous considérons que cette démarche est de notre responsabilité dans le cadre de la gestion des risques.

### 3.3 Émergence d'une réflexion ESG

Suite à la formalisation de nos valeurs d'entreprise, nous avons approfondi et formalisé notre stratégie ESG.

Le troisième pilier de nos valeurs, la Responsabilité, nous conduit à être attentifs aux opportunités et aux risques. Nous agissons toujours dans l'optique d'une gestion responsable et créatrice de valeur.

Ainsi, la prise en compte de critères ESG dans la gestion permet une approche des risques plus complète que la seule analyse traditionnelle.

Dans le cadre de notre gestion de long terme, elle nous paraît être créatrice de valeur sur le long terme.

### 3.4 Notre approche de l'ESG

Nous voyons l'ESG comme un complément de notre gestion responsable et de long terme, tout en contribuant à l'accomplissement des Objectifs de Développement Durables (ODDs) définis par l'ONU.

Notre vision de l'ESG associe les approches « Best in class / universe », l'investissement thématique, « Best effort » et une démarche d'engagement.

#### 3.4.a Best in class / Best in universe

**Définition : sélection de leaders en termes de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs secteur ou tous secteurs confondus.**

Nous apprécions les entreprises et partenaires qui sont leaders et innovateurs sur des démarches ESG . Ces entreprises contribuent positivement à la société dans son ensemble et inspirent d'autres à faire de même.

#### 3.4.b Best effort

**Définition : sélection de sociétés ayant amélioré de manière significative leurs pratiques ESG.**

Nous apprécions également les entreprises qui partent de plus loin, mais cherchent à améliorer leurs pratiques qui pouvaient être décevantes en termes ESG. Certains secteurs et activités sont par nature plus à risque d'impacter négativement la société. Leur impact, positif ou négatif, peut être bien plus grand que ceux qui sont considérés comme de meilleurs élèves ESG.

Dans notre démarche de long terme, nous sommes particulièrement attentifs aux bonnes pratiques et à l'évolution de la société étudiée.

#### 3.4.c L'engagement

**Définition : dialogue actif sur le long terme sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance**

Nous considérons que même à notre niveau, nous pouvons contribuer à améliorer les pratiques des sociétés.

Le dialogue est un outil à la disposition de tous pour améliorer les pratiques.

La mise en place d'une discussion avec les relations investisseurs (*a minima*) sur des sujets / controverses ESG est un bon moyen de placer le respect de certaines valeurs au centre de la relation entre actionnaires et entreprises.

La mise en place et le respect d'une politique de vote, en accord avec nos valeurs ESG, est un levier fort et actionnable afin de pousser les sociétés à prendre davantage en compte les critères E, S et G dans leur gestion.

A minima, la vérification de l'application d'une politique ESG au sein de nos prestataires est un moyen de pousser ces derniers à s'interroger sur leurs pratiques en la matière.

#### 3.4.d Thématique ISR

#### **Définition : investissements dans des thèmes ou actifs directement reliés à la durabilité**

En tant qu'entreprise d'investissement, nous considérons que les entreprises dont l'activité impacte positivement et directement les trois piliers ESG peut être une excellente opportunité d'investissement.

En effet, nous considérons que la prise en compte des critères ESG est une pratique qui va être amenée à durer, et que les entreprises amenant des solutions, par exemple aux ODDs, profiteront d'opportunités additionnelles de croissance.

## 4 Démarche générale de la société sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

La formalisation de nos valeurs nous a permis de nous faire prendre conscience de la nécessité de prolonger et d'approfondir notre processus d'investissement groupe.

### 4.1 Cadre général de la politique ESG

#### 4.1.a Les Objectifs de Développement Durable

Nous avons choisi les Objectifs de Développement Durable (ODDs) définis par l'ONU comme cadre de référence pour notre politique ESG.



« Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030. » Source : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Square Capital peut participer à la réalisation de plusieurs de ces objectifs par l'application d'une politique ESG, et plus particulièrement via sa politique d'investissement ESG.

#### 4.1.b Adhésion aux Principes pour l'investissement responsable (PRI, Principles for Responsible Investment)

« Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles, mais au sens large. Les PRI sont un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers. » Source : Novethic.fr

Nous sommes désormais signataire de cet engagement dans une démarche de soutien à l'investissement responsable.

#### 4.1.c Obtention du label ISR pour notre fonds Megatrends Champions

Nous prévoyons d'obtenir le label ISR pour le fonds Megatrends Champions. Ce label vise à certifier l'application d'une analyse ESG dans le cadre du processus d'investissement du fonds.

## 4.2 Politique de vote

En tant qu'investisseur responsable, nous exerçons nos droits de vote lors d'assemblées générales d'entreprises dont nous sommes actionnaires.

L'exercice de ces droits de vote s'effectuera en accord avec nos valeurs et les principes ESG qui en découlent.

Quand cela sera possible, nous tirerons partie de l'expertise de notre partenaire ISS.

#### 4.2.a Le fonds Megatrends Champions

Pour le fonds Megatrends Champions, nous utilisons la plateforme de vote d'ISS afin de voter aux assemblées des entreprises en portefeuilles.

- ISS fournit des analyses et des recommandations de vote pour chacune des entreprises du portefeuille.
- Nous étudions les analyses et les recommandations de vote par rapport à nos valeurs.
- Les votes sont validés en comité d'investissement
- Nous allons publier un rapport sur l'exercice des droits de vote.

## 4.3 Démarche ESG à l'échelle de l'entreprise

### 4.3.a Politique de recyclage

Nous avons mis en place une procédure de tri sélectif dans nos bureaux, permettant une meilleure valorisation des déchets que nous produisons.

Les lumières sont automatiques et s'éteignent après 15 minutes afin d'économiser de l'électricité.

Nous avons remplacé notre machine à café utilisant de l'aluminium. Nous prévoyons l'achat d'une machine à eau, plus écologique que l'utilisation de bouteilles en plastique.

Square Capital LLP utilise désormais du papier recyclé de « Who Gives a Crap », marque engagée et respectueuse de l'environnement.

### 4.3.b Questionnaire ESG

L'extension de nos valeurs aux principes ESG implique que nous nous assurons du respect de ces principes lors de la conclusion de partenariats, mais également pendant toute leur durée.

Dans la mesure où nous appliquons une grille d'analyse ESG à nos investissements, nous devons également l'appliquer à nos partenaires.

C'est pour cela que nous avons mis en place un questionnaire ESG visant à :

- 1) Établir l'application d'une politique ESG chez nos partenaires ;
- 2) Analyser et noter leurs politiques ESG

Cette étude des politiques ESG de nos partenaires fera l'objet d'une diffusion annuelle sur notre site internet.

Elle permettra également de comparer notre politique ESG à celles de nos partenaires et de relever certaines bonnes pratiques que nous pourrions éventuellement intégrer dans notre propre politique ESG.

## 5 Grille de notation globale ESG

La grille de notation suivante est un cadre global sur les critères ESG sur lesquels nous souhaitons porter notre attention.

Sa pertinence est à mettre en relation avec la taille de la société / du partenaire pris en considération lors de cette notation.

Cette évaluation a pour vocation à souligner les bonnes pratiques mises en place par la société notée.

### 5.1 Environnement



<ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise / partenaire a-t-il une politique de lutte contre le réchauffement climatique ?</li> </ul>	Oui (+1), Non (0) Qualité (0 à +1)
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise a-t-elle une politique de traitement de l'eau et / ou de respect de la biodiversité et de l'environnement ?</li> </ul>	Oui (+1), Non (0) Qualité (0 à +1)
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise a-t-elle une politique d'énergie propre et/ou de gestion des déchets ?</li> </ul>	Oui (+1), Non (0) Qualité (0 à +1)



## 5.2 Social



<ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise / partenaire a-t-il une politique encourageant la diversité ?</li> </ul>	Oui (+1), Non (0) Qualité (0 à +1)
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise a-t-elle une politique de dialogue sociale active ? L'entreprise prend-elle en compte les parties prenantes dans ses décisions ?</li> </ul>	Oui (+1), Non (0) Qualité (0 à +1)
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise a-t-elle des initiatives concernant la politique de formation / promotion de ses employés ou des mesures visant à réduire la pauvreté de ses employés ?</li> </ul>	Oui (+1), Non (0) Qualité (0 à +1)

## 5.3 Gouvernance



<ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise a-t-elle prise des mesures de lutte contre la corruption ?</li> </ul>	Oui (+1), Non (0) Qualité (0 à +1)
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise a-t-elle prise des mesures pour améliorer l'indépendance de son conseil d'administration ?</li> </ul>	Oui (+1), Non (0) Qualité (0 à +1)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alignement des intérêts à long terme du management et des actionnaires</li> </ul>	Qualité (-1 à +1)
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'entreprise est-elle signataire d'une charte ESG (ODD, PRI) ?</li> </ul>	Oui (+1), Non (0)